L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 12 MAI 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle - Orléans, 10 mai 1881. — Température—Beau temps vent du nord tourant au nord, température stationnaire ou plus basse et baromètre plus haut.

Température du 11 mai 1881.

Thermomètre de C. DUFAIRE, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit 62	Centigrade 16
Midi	76	24
3 P. M.	81	26
6 P. M.	75	24

Mercredi. 11 mai, 9 h. 00 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	83	Louisville, Ky	86
Atlanta	90	Memphis, Tenn	84
Galveston, Tex	88	Mobile, Ala	78
Cairo, Ill	94	Montgomery, Ala.	87
Chattanooga, Tenn	82	Nashville, Tenn	82
Cincinnati, O	96	New Orleans, La	80
Davenport, Iowa	90	Omaha, Neb	96
Dubuque, Iowa	88	Pittsburgh, Pa	92
Galveston, Texas	81	Savannah, Ga	77
Indianola	82	Shreveport, La	83
Keokuk, Iowa	96	St. Louis, Mo	89
Key West, Fla	83	St. Paul, Minn	81
La Crosse, Wis	85	Vicksburg, Miss	87
Leavenworth, Kan	79	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	7.00	Nashville, Tenn	11.08
Cairo, Ill	41.02	New Orleans	9.06
Cincinnati, O	24.64	Omaha, Neb	9.00
Davenport, Io	13.06	Pittsburgh, Pa	6.00
Keokuk, Iowa	12.06	Shreveport, La	11.05
La Crosse, Wis	9.05	St. Louis, Mo	27.08
Leavenworth, K	12.00	St. Paul, Minn	12.00
Louisville, Ky	9.06	Vicksburg, Miss	41.07
Memphis, Tenn	23.06	Yankton	—

* La descente du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNER,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Frank Marichich à Mlle Emily M. Stanke, Leonard Santos à Mlle Julia Hains.

Naissances.

Mme Guiesppe Sengo, une fille, 12 avril.
" Barbara Fastiss, un garçon, 13 janvier.
" Wm. Kerrison, une fille, 15 janvier.
" M. A. Esparas, une fille, 27 avril.
" Erwin Auffordt, une fille, 28 mars.

Décès.

Isabel E. Cockerton, 4 mois, 94 rue Joséphine, Fred Dougherty, 3 mois, 253 rue des Ursulines.
Emelia Gilmore, 11 mois, 89 chemin Félicité, Charles C. F. Stewart, 18 mois, 123 rue Tchoupitoulas.
Rosette Willis, 16 ans, rue Terpsichore, près Henrietta.
Virgile Craten, 7 ans, 312 rue Bienville.
Thos E. Moreau, 1 an, rue Claiborne, près Lafayette.
Elizabeth Sinsegar, 5 ans, Algier.
D. R. Carroll, 29 ans, 408 rue Josephine.
Rosa Alcero, 1 an, 44 rue Conti.
Mme Kate Calegne, 25 ans, 241 rue Julie.
Reuter Roberts, 45 ans, Hôpital Lunenberg
Matilda Dowdes, 8 ans, 66 rue Johnson, côté Nord.
Philip Hansberry, 75 ans, Algier.
Louis Augustin, c, 13 ans, 159 rue Prieur, côté Nord.
Lorenzo Filipes, 27 ans, cour Crape et Bagatelle.
Henrietta Doty, 2 ans, coin Mandeville et Urquhart.
Bartholemy Antony, 53 ans, coin Levée et Ursulines.
Valerie du Quesney, 4 mois, coin Derbigny et Kerlérec.
Stella A Baybi, 2 ans, 454 rue Bienville.
J. S Hrzeg, 8 mois, coin Columbus et Prieur.
Elie Rashal, 56 ans, 409 rue Magazine.
E. R. Evans, 19 mois, coin Broad et Gasquet.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

C. W. Howard, Louisville; Lane Bordon, Mansfield; D R Dunlap, Mobile; J Cassidy, Mlle Edwards, Brookhaven miss; T M Favre, T S Ford, miss; O C Pope, Houston Texas; John D Wirtly, Austin Texas; S E Brooks, Clifton Texas; F A Stors, S W Hastings, Mobile; G W Pickett, Texas; H B Tarasc, Houston Texas; K H Sinnet, Carthage Texas; Joe L Chandler, Mobile; J T Harlan, Montgomery; D H Marlette, G E Wilkinson, ville; W J Portevent, miss; Geo Booth, Chicago; R A Vaucluse, Ocean Springs miss; W A Martin Lns; C W Davis, Portsmouth; J W Kohl, Cincinnati; Jos Hesser, Geo R Robertson, St Louis; W Jenkins, miss; C Oliver, Cincinnati; Robert P Howell, New Madrid mo; R E Wyche, Bellevue La.

Cour criminelle de district.— A la section A—juge Roman — Nick Heindel, convaincu de port d'armes cachées, a été condamné à une amende de $20 ou à un mois de prison de paroisse.

Henri Johnson et Geo. Williams ont été arrêtés au coin des rues Douane et Franklin, pour avoir troublé la paix.

—Elisabeth Martl, âgée de 67 ans, est morte, à sa résidence au coin des rues Miro et Hôpital.

—Une lampe remplie d'huile de charbon est tombée sur le plancher de la maison No 224 de la rue de la Douane, et a fait explosion. Les flammes ont été promptement éteintes. Les dégâts sont insignifiants.

—Les citoyens qui habitent les bords du Lac se plaignent du mauvais état des chemins et des ponts entre le nouveau Canal et la rue Dix-Septième.

—C. Restevar a été arrêté au coin des rues Melpomène et Liberté. Il est accusé d'avoir vendu des crevettes et des crabes sans avoir préalablement obtenu une licence.

—Philippe Martin, prévenu d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, a été arrêté au coin des rues Chippewa et St-James.

H. Lafetaw et Maria Lafetaw, tous deux de couleur, ne sont ensemble, battus et ont troublé la paix, dans la rue des Magasins, entre Melpomène et Thalie. Quand l'officier de police Murphy est venu les arrêter, Lafetaw l'a assailli, mais l'agent a réussi, avec l'aide de l'officier Turnus, de le faire prisonnier. Les deux combattants ont été écroués à la station du deuxième precinct.

—Un chien enragé a été tué à l'encoignure des rues Terpsichore et Collége.

—Il est presqu'impossible aux véhicules de passer dans la rue Terpsichore, près Dryades, à cause d'un fossé profond qui traverse la rue d'un trottoir à l'autre. L'eau qui s'accumule est verdâtre et infecte.

— John H. Walker, a été arrêté au coin des rues Front et Lafayette, pour ivresse et langage obscène.

—Elijah Bush, c, accusé d'avoir gêné le gardien des épaves d'Alger dans l'accomplissement de ses devoirs, a été écroué à la station du huitième precinct.

—Nous n'avons pas besoin de dire que John Latour, arrêté, récemment, pour s'être enivré et avoir assailli un officier de police, n'est pas M. John Latour, frère de M. Victor Latour.

—Hier soir, à six heures, John Wagner a été arrêté, au coin des rues Girod et Tchoupitoulas, pour voies de fait.

—Marie Mack, prévenue de s'être enivrée, avoir troublé la paix et servie d'un langage obscène, au coin des rues Camp et Canal, a été écrouée, hier soir, à la station centrale.

—Frank Johnson et Amos J. Anthony, tous deux de couleur, ont été arrêtés pour avoir fait un tapage infernal au marché Poydras.

—M. Henri Wooldridge, qui a été grièvement échaudé, samedi dernier, par l'explosion d'un des tuyaux du "Liverpool Cotton Press, au coin de rues Erato et Waters, est mort, hier à midi, à l'hôpital, des suites de ses brûlures.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie la police a fait 29 arrestations, dont 7 dans le premier precinct, 4 dans le deuxième, 9 dans le troisième, 5 dans le quatrième, 3 dans le sixième, 1 dans le huitième. Elle n'en a opéré ni dans le septième, ni dans le sous-septième, ni dans le cinquième, ni dans celui des faubourgs, ni dans celui du port.

La mort de Mike Tracey, tué, le 31 mars, au café de la rue des Magasins, entre les rues St-André et Ste-Marie, par John Callahan,

A onze heures, l'Hon. Luzenberg, juge de la section B de la cour criminelle de district, a pris son siége.

Le sous-shérif a, immédiatement, appelé les noms des jurés, pour la formation du jury.

A une heure, le douzième juré a été assermenté, et le procès a commencé, après que M. Richard Scrveen, greffier aux minutes, eut lu l'acte d'accusation.

Voici les témoignages:

LE DR DREIFUCS—Je suis sous-coroner de la paroisse d'Orléans.

J'ai fait, le 31 mars dernier, l'autopsie du corps de Mike Tracey, au "Surprise Coffee House", dans la rue des Magasins, près du marché de ce nom. J'ai vu, à la tête, une blessure faite par une balle de pistolet.

(Le sous-avocat de district a offert, comme preuve, le certificat de mort de Mike Tracey.)

JOHN LYNCH—Je demeure au No 163 de la rue Ste-Marie.

J'étais, vers trois heures, dans le café de Léon Vignes, rue des Magasins, entre les rues St-André et Ste-Marie. Une demi heure plus tard, j'ai été me coucher; Mike Tracey est monté à la chambre avec moi. Nous sommes descendus, peu après, pour boire; nous avons pris plusieurs verres à la buvette, puis nous sommes remontés à la chambre pour nous coucher.

A quatre heures et demie, un jeune homme du nom de Wheelahan est venu me réveiller; il m'a dit de me lever, qu'il voulait me parler. A la porte, il m'a conseillé de ne pas laisser Tracey descendre, car Callahan était là. Il m'a parlé à haute voix. Tracey l'a entendu quand il a prononcé son nom. Tracey s'est alors levé et m'a dit: "Allons en bas pour boire." Je lui ai demandé de rester au lit, et j'ai ajouté que j'irais seul; il m'a répondu: "Nous irons ensemble, nous prendrons un verre."

Quand nous sommes arrivés dans le café, Callahan et un autre invividu buvaient à l'une des extrémités du "bar;" nous avons été à l'autre bout, et Callahan a invité Tracey à venir boire avec lui, Tracey lui a dit: "Non, je ne veux pas boire avec vous, et je ne veux pas que vous prononciez mon nom." Il s'est dirigé vers Callahan en mettant sa main près de la figure de ce dernier et en disant qu'il ne voulait pas que Callahan le nommât. Tracey avait la main gauche sous sa chemise; Callahan s'est écrié: "Ne tirez pas ce couteau, car je vous tuerai."

Tracey lui a demandé de quel couteau il voulait parler; Callahan lui a répondu: "Je vois le couteau dans votre main." Callahan a tiré un pistolet de sa poche droite; Tracey s'est écrié: "Ne tirez, tirez, sh !" Callahan a fait feu; Tracey lui a dit; "Enf.... de g...., tirez encore;" Callahan a alors tiré une seconde fois.

Je n'ai pas vu de couteau dans les mains de Tracey.

(On a montré au témoin le pistolet; il a dit qu'il croyait que c'était l'arme que Callahan avait. On lui a montré aussi un couteau; il l'a reconnu comme étant celui qui était près de Tracey quand celui-ci est tombé.)

Je l'ai vu dans la poitrine, et il ajouté, Tracey l'avait, mais je ne l'ai pas vu dans les mains de Tracey pendant la rixe. Quand je suis descendu dans le café, il s'y trouvait plusieurs personnes, entre autres McGinn, Tom Manning et un autre que je ne connais pas. Le "barkeeper" (garçon de buvette) y était aussi. Après le second coup de feu, Tracey a tourné sur lui-même deux fois, puis est tombé sur le dos. Le bar-keeper a couru vers lui et lui a jeté de l'eau à la figure, en lui disant: "Parlez-moi" (speak to me). Le premier balle a frappé le plafond; la seconde a tué Tracey.

Tracey est resté couché au café, sur il y avait, dans la rue, des officiers de police qui attendaient qu'il sortît de la maison pour l'arrêter. Lorsque nous sommes descendus au café pour boire, Mike Tracey nous a dit, au barkeeper et à moi que c'était heureux pour Callahan qu'il n'avait pas en la chance de lui porter un coup de couteau (montrant un petit canif à manche blanc.) Le barkeeper lui a demandé de le lui laisser voir. Après que Tracey le lui eut fait passer, le barkeeper lui a dit; Que pouvez-vous faire avec un couteau pareil! C'est alors que j'ai vu le canif. (On a montré le canif au témoin qui a déclaré croire que c'était celui qu'il a vu, mais il n'a pas pu dire positivement si c'était le même. Il a dit, néanmoins, que le couteau qu'on lui présentait était semblable à celui qu'il avait vu.

L'OFFICIER HAWKINS.—Je ne sais rien de ce qui s'est passé. J'ai fait l'arrestation. Vers quatre heures et demie du matin, le 31 mars dernier, j'ai entendu deux détonations de pistolet. J'ai vu un individu qui sortait, je l'ai arrêté; il m'a dit: "Ce n'est pas moi qui ai tiré; Callahan est celui qui a tiré, il est dans le café." Je suis entré dans l'établissement, j'y ai vu Jack Lynch et le garçon de buvette; ils m'ont appris que Callahan avait tué Mike Tracey. J'ai demandé à mon compagnon, l'officier Martin, de faire le tour et d'aller dans le passage de la rue St André. J'ai été dans la cour, mais je n'y ai vu personne. Quand je suis rentré dans la maison, j'ai vu Callahan qui entrait dans le café avec l'officier Martin; il avait un pistolet à la main; il s'est écrié en s'adressant à moi: "J'ai tué mon meilleur ami!" Il s'est approché de Tracey; il a vidé le cadavre au cœur; je l'ai désarmé et lui ai dit: "Que faites-vous? l'homme est mort." Il m'a répondu: "Je ne veux pas tirer encore." Callahan m'a dit: "Avant que vous m'amenies en prison, je veux que vous regardiez ce couteau;" je me suis baissé; j'ai vu un petit couteau à manche blanc; il était ouvert et la lame était d'un pouce de long. (Le témoin a reconnu le pistolet et le couteau.)

L'OFFICIER ANDREW MARTIN—Le 31 mars, vers quatre heures et quarté du matin, j'étais au marché de la rue des Magasins; j'ai entendu le sifflet d'un officier de police. Je n'ai pas entendu de détonation. J'ai répondu à l'appel de l'officier Hawkins qui m'a annoncé qu'il se passait quelque chose de louche au café "Surprise". Nous avons vu deux individus qui en sortaient; ils nous ont appris que Callahan avait tué Tracey. L'officier Hawkins m'a demandé de faire le tour et d'aller dans le passage de la rue rue St-André. En y arrivant, j'ai rencontré Callahan; il avait un pistolet à la main. Il m'a dit: "Je me rends; je l'ai tué, mais je veux vous montrer le couteau dont il a voulu se servir pour me tuer."

Lorsque nous sommes arrivés près du cadavre de Tracey, il s'est écrié, en me parlant: "J'ai tué mon meilleur ami!" Il m'a montré le couteau et m'a dit: "C'est avec cela qu'il a voulu me tuer." J'ai ramassé le couteau.

(On a montré au témoin le pistolet et le couteau. Il a déclaré que c'était le pistolet qu'il a vu aux mains de Callahan, et le couteau qui était près du corps de Tracey.)

LE CAPORAL CLUTY—Vers quatre heures vingt-cinq minutes, je passais dans la rue des Magasins, près la rue St-André; j'y ai vu plusieurs personnes sortir; je suis arrivé à l'endroit, et j'ai vu Jack Lynch qui sortait du "Surprise Coffee House;" il m'a dit: "Il y a un individu de tué dans le café, et voici celui qui l'a tué;" il m'a montré Callahan. J'ai amené Callahan à la station.

HENRY SASS—Je suis sous-shérif de cette cour; j'ai eu une citation pour Julien Dejardin; j'ai été où il demeurait, au No 39 rue Dumaine. On m'y a dit qu'il était parti pour New York et qu'il ne pensait plus revenir; qu'il avait perdu sa place.

VICTOR NIPPERT.—Je demeure au No. 39 de la rue Dumaine. Je connais Jules Dejardin; il travaillait au "Surprise Coffee House;" il demeurait dans la même maison que moi. Il est parti, le 20 avril, pour New-York, par le steamer Hudson. Je l'ai accompagné au steamer. Il m'a dit qu'il allait à New-York pour travailler. Je connais Jules depuis douze ans.

LOUIS NIPPERT.—Je connais Jules Dejardin. Il demeurait dans la même maison que moi, au No 39 de la rue Dumaine. Il est parti pour New York. J'ai reçu de lui une carte postale datée de New York Il m'a dit qu'il partait parce qu'il était sans emploi. Son frère, qui est à New York, lui a écrit d'y venir, qu'il avait une place pour lui. Je crois qu'il reviendra ici.

M. MANDEVILLE—Je suis le sténographe de la cour du juge Davey. Je l'étais lors de l'interrogatoire de John Callahan, accusé d'avoir tué Mike Tracey. Je n'ai pas pris de serment constitutionnel comme sténographe.

Le ministère public a montré un document au témoin; celui-ci, après l'avoir examiné, a dit:

C'est le témoignage que j'ai pris, par la sténographie, dans le procès de Callahan et que le témoin Jules Dejardin a signé comme étant celui qu'il a donné devant le recorder. C'est une copie exacte des notes que j'ai prises dans le moment. Tout y est tel que le témoin l'a déclaré à la cour, en présence des avocats de la poursuite et de ceux de la défense.

M. W. L. EVANS, avocat du prévenu—J'ai lu le témoignage de Jules Dejardin tel qu'il est écrit sur ce papier. Je crois que, sauf quelques petites erreurs, c'est la déposition que M. Dejardin a donnée en ma présence, devant le recorder.

Le ministère public a alors offert comme preuve le témoignage de M. Dejardin.

A la suggestion de la cour, M. Mandeville est venu occuper le fauteuil des témoins et a lu la déposition suivante:

JULES DEJARDIN—Je suis bar-keeper de M. Vignes, au "Surprise Coffee House." Je demeure au No 39 de la rue Dumaine.

Le 31 mars, à une heure, Callahan et deux amis que je ne connais pas, mais que je peux reconnaître, sont venus dans un cab et ont bu. Tandis que je les servais, Mike Tracey et Doley Meehan, qui jouaient au billard dans une chambre derrière, sont venus et ont bu avec eux. Ils n'en sont ensuite tous retournés à la salle de billard; ils y sont restés près de dix minutes. Ils sont revenus à la buvette avec le propriétaire, Léon Vignes; ils ont bu, puis ils sont retournés à la salle de billard.

Léon Vignes est allé se coucher.

Peu après, Tracey et Callahan se sont pris de querelle; Callahan a frappé Tracey plusieurs fois. Tracey est allé dans la cour et a tiré de sa poche un couteau. Callahan lui a dit: "Mike, si vous essayez de me frapper, je vous tuerai." Ils sont rentrés dans la salle de billard. Callahan a fait quelques pas et a dit: "Mike, je suis armé, et si vous faites une autre feinte avec ce couteau, je vous tuerai." Mike s'est dancé derrière le comptoir, suivi de Callahan et de moi. Callahan a saisi Tracey, qui cherchait un pistolet; je lui ai conseillé de ne pas le frapper, mais de le faire sortir, ce qu'il a fait. Il est revenu quelques temps à la buvette et j'ai fermé les portes du café. Tout le monde, excepté Lynch et Tracey, a quitté l'établissement. Nous nous sommes assis dans la chambre du fond et y avons causé de l'affaire. Nous avons bu plusieurs fois, puis Lynch et Tracey sont montés pour se coucher.

A quatre heures dix minutes, j'ai ouvert le café; en l'ouvrant, j'ai regardé dans la rue pour m'assurer si Callahan ou ses amis y étaient; mais je n'ai vu aucun d'eux. Dix minutes plus tard, Callahan, Doley, Meehan et deux autres hommes se sont présentés à la buvette.

Tandis que Callahan et ses amis buvaient, George Wheelahan et Leander Wheelahan sont descendus; ils étaient suivis de Lynch et de Mike Tracey. Ce dernier, lorsqu'il est entré dans la cour avait sa main gauche cachée sous sa chemise de peau. Callahan lui a dit: "Mike venez ici et videz un verre avec moi;" Tracey lui a répondu: "Enf.... de c...., je ne boirai pas avec vous." Callahan est en face, après avoir bu, sont entrés dans la chambre du fond. Tracey et Lynch les ont suivis. Callahan s'est retourné, il a dit à Tracey: Mike, enf.... de c...., si vous tirez ce couteau pour m'en frapper, je vous tuerai, parce que je suis prêt" ne, en parlant ainsi, il lui a montré un pistolet. Tracey lui a répondu: "Enf.... de c.... tirez." Callahan s'est écrié: "Je le tirerai," il a décharé l'arme. Le balle a frappé le plafond. Ils étaient à quelques pas l'un de l'autre et il se regardaient. Tracey était dans le café et Callahan dans la salle de billard.

Après la première détonation, Mike a dit à Callahan; "Pourquoi ne tirez-vous pas encore." Callahan s'est alors précipité sur lui; Tracey a fait quelques pas vers la porte; Callahan a fait feu une seconde fois, et Tracey est tombé. Lorsqu'il est tombé j'ai vu un couteau tomber de ses mains. J'étais à deux pas de lui; j'ai été près de lui et je lui ai dit: "Mike, parlez." J'ai alors vu le trou de la balle dans sa tête; j'ai pris un peu d'eau et j'en ai versé le contenu sur sa blessure; je croyais que c'était une légère blessure.

Lynch est entré dans le café; je lui ai demandé d'aller appeler la police tandis que j'irais réveiller Jules Vignes, le propriétaire.

A quatre heures et demie le témoin a été levé, et le juge a supposé qu'il prendrait son siége à sept heures.

A sept heures et demie, la séance a recommencé.

Témoins à décharge.

Les témoins à décharge ont été appelés:

F. J. MCGINN—Je demeure au coin des rues Richard et Annonciation; Je connais Tracey et Callahan; je ne connaissais Callahan qu'en le voyant.

J'ai vu le défunt, vers une heure, au café de Vignes; j'étais avec Callahan. Quand nous sommes entrés dans le café, Tracey y était. Callahan a invité les assistants à boire; il a appelé Tracey et Meehan qui jouaient au billard; Tracey est son compagnon sont venus et ont vidé un verre avec Callahan et nous, puis nous avons été dans la salle de billard, où Callahan, tout en causant avec Tracey, l'a frappé sur la joue; Tracey lui a dit Enf.... de c...., si vous me faites cela encore, je vous tuerai," et, en prononçant ces paroles, il a passé la main sous sa chemise. Il a été dans la cour, Callahan l'y a suivi et lui a dit: Mike, si vous tirez ce couteau et essayez de vous en servir contre moi, je vous tuerai." J'ai vu le couteau au mains de Tracey. Callahan a tenté de le lui faire tomber des mains par un coup de pied. Tracey a couru vers la buvette, où il voulait prendre un revolver sous le comptoir; Callahan l'a suivi; Tracey s'est écrié: "G.....d d..... you, je vous tuerais!"

Vers quatre heures, Lynah et Tracey sont descendus du premier étage et sont entrés dans le café tandis que nous buvions. Callahan a invité Tracey à venir boire avec lui; Tracey lui a répondu: "Non, enf.... de g..... je ne veux pas boire avec vous." Tracey a pour le premier coup de pistolet a été tiré en l'air, Tracey s'avançait sur Callahan, un couteau ouvert à la main. C'est seulement après que Tracey est continué à s'avancer sur Callahan, en lui disant: "Enf.... de g....., pourquoi ne tires-vous pas encore," que le second coup a été tiré.

Le barkeeper était ivre. Manning et Meehan étaient avec nous. Je connais Jules Dejardin. Je n'ai pas entendu le préveu dire au barkeeper, quand nous sommes revenus au café; qu'il était prêt pour Tracey. Je ne l'ai pas vu montrer au barkeeper un pistolet; s'il l'avait montré, je l'aurais vu.

DOLEY MEEHAN.—Je demeure au No 216 de la rue Constance.

Je connais le prévenu et connaissais le défunt. Le soir du jour où Tracey a été tué, j'étais au "Surprise Coffee House," je jouais au billard avec Tracey. Callahan est entré dans le café, ils nous a invité à vider un verre avec lui; nous avons accepté l'invitation, puis nous sommes revenus dans la salle de billards. Callahan, en s'amusant, après avoir causé un instant avec nous, a donné un soufflet à Tracey, mais il l'a fait sans être fâché. Tracey a mis sa main dans sa poche, Callahan l'a saisi à bras le corps et lui ont lutté; quand ils se sont relevés, j'ai vu un peu de sang sur la joue de Tracey.

Nous avons été vider un autre verre; Callahan a invité Tracey; celui-ci lui a dit: "Non, je ne boirai pas avec vous, je ne serai jamais votre ami." Après qu'il l'a injurié, s'est avancé sur lui et n'est écrié, en lui montrant la main près de la poitrine, pour en lui adresser des injures: "Non, je ne serai jamais votre ami."

Lorsque nous sommes revenus, vers 4 heures, le barkeeper avait l'air d'avoir bu passablement. Tandis que nous buvions, Lynch et Tracey sont descendus du premier étage; Callahan, en le voyant, l'a invité à boire; Tracey lui a dit: "Non, je ne serais jamais votre ami, je boirai seul."

Tracey s'est avancé sur Callahan; il avait à la main un couteau, que j'ai vu. Je ne sais pas si le couteau était ouvert; Callahan s'est écrié, en tirant son pistolet de sa poche: "Mike, si vous brandissez encore ce couteau, je vous tuerai." Callahan n'a jamais dit au bar-keeper: "Now I am fixed (maintenant je suis prêt), et si Tracey tire encore ses couteau, pour s'en servir contre moi, je le tuerai;" il n'a jamais montré de pistolet au bar-keeper; s'il l'avait fait, j'aurais vu l'arme.

WILLIAM STEVENSON.—Le 31 mars dernier, j'étais au "Surprise Coffee House", en face du marché de la rue des Magasins, entre minuit et une heure; j'y ai vu le prévenu ainsi que le défunt. J'étais avec quelques amis. Nous avons bu, puis nous avons été dans la salle de billard. Deux individus qui luttés; on les a séparés.

Tracey est venu près de Pat Louby et lui a demandé s'il avait un pistolet; Louby lui a répondu qu'il n'en avait pas. Tracey s'est approché du bar près de Pat et a glissé la main sous le pistolet de Pat; il semblait y chercher un pistolet. N'en trouvant pas un, il a dit: "Si j'en avais trouvé un, j'aurais tué cet enf.... de g.....; il parlait de Callahan. Je n'ai vu Tracey aller dans la cour; je n'ai pas vu de couteau aux mains de Tracey. Je suis sorti du café avec Pat Louby; Callahan y est resté.

M. O'BRIEN.—Je demeure au No 66 de la rue Market. Il y a trente ans que j'habite la ville.

Je connais le prévenu, il est neveu de ma femme. Je le connais depuis son enfance; il a toujours d'une très bonne réputation, il est très paisible. Avant cette affaire, on ne pouvait rien lui reprocher, ni l'accuser de s'être trouvé dans des rixes.

L. O. DESFORGES—Je fais le commerce de charbon, coin des rues Gravier et Carondelet. Je connais le prévenu; j'ai demeuré près de chez lui: il jouit d'une bonne réputation. Je ne sais rien qui lui soit nuisible.

M. P. MEALLEY.—Je connais le prévenu; il jouit d'une bonne réputation. Je ne sache pas qu'il ait jamais eu de rixe avant celle-ci.

J. G. CLARK.—Je suis greffier de la cour civile de district. Je connais le prévenu depuis son enfance; il jouit d'une très bonne réputation.

MM. A. McLaughlin, John Arny, James Kent, Harry Montrup et Lennis F. Burton sont déclaré que l'inculpé a une bonne réputation.

Le poursuite et la défense n'ayant plus de témoins à faire entendre, les plaidoieries ont commencé.

Après le résumé du juge, les jurés se sont retirés dans la salle des délibérations; au bout d'un quart d'heure, ils sont rentrés en cour et ont présenté le verdict suivant,

Nile-Orléans, 11 mai 1881.

Le prisonnier n'est pas coupable.

RICHARD H. KEEN, Président.

A onze heures, la cour s'est ajournée à jeudi—aujourd'hui—à dix heures et demie.

Le jurt se composait de messieurs:

Alex. E. Moffat,	Lawrence Sies,
Richard H. Keen,	John Lawson,
Adam Denniers,	M. J. Taylor,
Alphonse Mary,	T. V. Littiejohn,
Wm. R. Ringrose,	John Herbert,
A. G. Riehs,	John Magendie.

Le bureau de police s'est réuni, hier soir, à sept heures.

Les surnuméraires Brynes, Walshe et McCarthy, du premier precinct, étaient accusés d'ivresse et de bris de paix; Brynes et McCarthy étaient, en outre accusés d'être entrés, le 14 du mois dernier, dans la pharmacie de M. H. P. B. Holfeldt, au coin des rues Magnolie et Lafayette, d'avoir menacé de tuer M. Holfeldt, d'avoir brisé une balance et battu Wm. Justico—ont été jugés des cadres.

Le policeman Cheevers, du même precinct, prévenu de négligence; le policeman Wm. Gannon, du sixième precinct, accusé d'ivresse et de conduite indigne—ont aussi été jugés des cadres.

Les policemen Clark et Harris, du huitième precinct, prévenus du même délit ont été condamnés à perdre cinq jours de paie.

Le surnuméraire F. Gorman, du troisième precinct, a été rayé des cadres pour avoir abandonné son poste et pour conduite indigne.

A 11 heures, le bureau s'est ajourné à lundi prochain.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, tandis qu'on déchargeait des "rails" du chemin de fer du steamer "Fipfroy" et qu'on les portait à bord du bâteau à vapeur "Henry Frank", les "longshoremen" sont arrivés sur les Heux et ont menacé de couper la gorge du capitaine et de tuer tous ceux qui travaillaient à bord du bâteau. Le capitaine du "Henry Frank" voyant une émeute allait éclater a coupé les cables qui retenaient le bâteau et s'est mis à dériver. Les longshoremen se sont alors dispersés.

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS
Pourquoi souffrir inutilement ? Pourquoi s'exposer à des souffrances, à des diarrhées fébriles, rémittentes, lorsque l'on sait que les "Bitters" d'Hostetter, si célèbres, les forces qu'on obtient de la véritable cause du mal. Et cette préparation n'est pas moins efficace dans les cas de dyspepsie, de dyspepsie, de maladie du foie, de rhumatisme, de fièvre, de troubles nerveux et de débilité générale. A vendre chez tous les droguistes et les marchands en général.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Marche des Français sur Tunis.

Paris, 11—Une dépêche de Tunis dit que les forces françaises sont arrivées à Djekerda, à six lieues de Tunis. Elles marcheront dans la direction du Bardo, bien qu'il ne soit pas question d'entrer à Tunis.

Ce mouvement a pour but de faciliter les négociations avec le Bey pour la conclusion d'un traité de garanties qui, tout en respectant les droits des nations européennes, assurera la sécurité de la frontière d'Algérie, et prévendra le renouvellement des intrigues anti-françaises.

La circulaire de M. Barthélemy St-Hilaire.

Paris, 11—Le Livre Jaune sur Tunis et l'Algérie sera distribué aux députés demain. Il contient la circulaire de M. Barthélemy St-Hilaire, dédiement ainsi le but de l'expédition de Tunis: pacification définitive, délimitation de la frontière algérienne, conclusion d'un traité garantissant les frontières algériennes contre les incursions et les intérêts français contre les intrigues déloyales.

La prudence, dit-il, oblige la France à veiller sur les premières que l'on peut exercer sur le Bey et qui peuvent être pour l'Algérie une source de graves embarras. Les causes du changement des sentiments du Bey à l'égard de la France sont une affaire très délicate et d'une enquête très difficile. La cause actuelle est due à l'état persistant de guerre pendant les deux dernières années contre tous les intérêts français.

La circulaire justifie le refus de la France de reconnaître la souveraineté de La Porte. L'expédition est approuvée par l'Europe, partout où le prétiqué n'envegle pas les esprits. Toutes les nations civilisées profiteront du changement opéré par la France. Rien ne nous empêche de faire pour Tunis sans conquête ce que nous faisons en Algérie et ce que l'Angleterre fait dans l'Inde.

La question de Tunis au parlement italien.

Londres, 11—Une dépêche de Rome au Times dit qu'il existe là une grande indignation contre les actes des Français à Tunis.

M. Cairoli, répondant à Signor Guillioli sur les intrigues du consul italien à Tunis, a dit que l'on n'avait jamais eu l'intention de le rappeler. Toutes les accusations contre lui sont fausses. Signor Cabaleto, chef de la droite, annonce qu'il appellera l'attention du ministre de la marine sur la nécessité d'avoir les forces d'Italie, surtout la marine, toujours prêtes à résister à l'agression de tout ce qui pourrait atteindre l'honneur national.

Le bill du serment parlementaire.

Londres, 11—On croit que le bill sur le serment parlementaire ne sera pas mis en discussion à la Chambre des Communes avant les vacances.

La résolution de Sir Stafford Northcote, adoptée hier, empêche M. Bradlaugh de venir faire aucune nouvelle tentative devant la Chambre.

Londres, 11—L'Orateur a la une lettre de M. Bradlaugh qui proteste contre son exclusion pour la force.

L'Orateur a annoncé que la lettre serait inscrite sur le role de demain, et qu'il serait conseillé à tout membre de provoquer une discussion sur ce sujet à titre de question de privilége.

L'affaire Bradlaugh.

Londres, 11—M. Bladlaugh a dit qu'il réclamait exactement le même droit légal d'entrer à la Chambre des Communes qu'avant la résolution qui l'en exclut et contre laquelle il a protesté formellement. Le plaignant qui pourrait, si Bradlaugh a donné notice de son intention de demander une exécution de M. Bradlaugh en banqueroute. Ce dernier résistera, en attendant la décision de la Chambre des Lords.

M. Parnell et l'archevêque Crake.

Londres, 11—On croit que quand l'archevêque Crake répondra à la lettre que M. Parnell lui a envoyée, il y aura un meeting des membres autonomistes du parlement et que la division actuelle cessera.

Rejet du bill en faveur des ecclésiastiques membres du parlement.

Londres, 11—A la 2e lecture, le bill permettant aux membre du clergé d'entrer dans la chambre des communes, a été rejeté par un vote de 110 contre 101.

Réformes constitutionnelles en Russie.

Londres, 11—Un correspondant bien informé télégraphie de Paris au Times que le temps approche où l'on va essayer de donner une constitution à chaque province, une porte de conseil local chargé de communiquer au gouvernement central les désirs des populations et d'exercer une sorte de contrôle local sur l'emploi des ressources de la province. L'institution dépend, du reste, de la continuation de l'ascendant qu'exerce le général Melikoff.

Mouvement contre les Juifs.

St-Pétersbourg, 11—Le Czar passe aujourd'hui une grande revue de toutes les troupes. Les fêtes qui ont eu lieu par suite des émeutes à Elizabethgrad contre les juifs, sont de 2,000,000 de roubles. Les évaluations des particuliers s'élèvent beaucoup plus haut. Le Parisjolj publie une lettre d'Odessa, dans laquelle il est dit que par suite des désordres, le commerce est complètement paralysé dans le district.

Des troubles sérieux ont eu lieu à Berka, dans le Caucase, entre les Russes et les Musulmans. Mais l'autorité militaire a rétabli l'ordre; un Musulman a été tué et 12 blessés. Les troubles ont duré 3 jours.

Autres attaques contre les Juifs.

St-Pétersbourg, 11—Une dépêche officielle annonce que l'ordre a été rétabli à Kieff, mais il y a eu des troubles assez sérieux à Varlokow. Le peuple y a attaqué les juifs à la station du chemin de fer. Les juifs ont dû quitter la ville. La troupe est allée à leur secours.

Arrestation d'un chef nihiliste

St. Pétersbourg, 11—La police a arrêté un homme que l'on croit être un des principaux chefs nihilistes; il est accusé de complicité dans l'assassinat du Czar et dans la construction de la mine de la rue du Palais d'Hiver. L'exécution le était en face de l'échafaud dans un espace réservé aux officiers et aux représentants de la presse. Se sour a été aussi arrêté.

Tout le Sud de la Russie ameutée contre les Juifs.

Vienne, 11—Le consul général autrichien à Kieff rapporte au ministère des affaires étrangères que les magasins des marchands juifs à Kieff et autres localités de la Russie méridionale ont été pillés par la populace et ont été mis en proie au pille ge.

Il apprend l'existence de la communauté commerciale autrichienne que cette fait et il la met en garde contre les risques à courir dans ses transactions avec la Russie méridionale.

St-Pétersbourg, 11 — Des excès du même genre, mais moins sérieux, ont eu lieu à Ananjef et Komtop.

**Le manifeste du Czar